Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 084-218400349-20260605-02050626-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CAUMONT SUR DURANCE
SEANCE DU 05 JUIN 2026

Membres en exercice :

29

Membres présents :

24

Date de convocation

29/05/2026

L'an deux mille vingt-six le cinq juin à 18 heures 00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle des mariages de la mairie, sous la présidence de : Claude MOREL

Etaient présents : Mmes/MM. C. MOREL – J-L LUSTENBERGER - J. DANON - J. TEXIER – I. MARESCAUX - H. GARCIA – S. HOSTALERY - F. NAMAR – C. ECH CHAREF – D. LIBES – B. DUFAY – M. JOUMOND – A. MULAS –V. SEVESTRE – S. ABBES – A. RIPOLL – S. RIGAUD - G. CLOCHER – B. LLORCA – A. LORNE – M. ROUBAUD – A. HERVIEUX - V. BAILLUET - F. BARRAUD-GONZALEZ

Procurations :
F. VINCINAUX à M. JOUMOND
B. GUILLOT à D. LIBES
N. MALLEM à J. TEXIER
P. CHABAS à M. ROUBAUD
A. ABBRUZZO à C. MOREL

Secrétaire : M. JOUMOND

DELIBERATION N° 02050626 : INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE : Elections sénatoriales du 27 septembre 2026 – Désignation des délégués du conseil municipal titulaires et suppléants.
RAPPORTEUR : Claude MOREL

Le département de Vaucluse fait partie de la liste des circonscriptions concernées par les élections sénatoriales prévues le dimanche 27 septembre 2026.

Conformément à l'arrêté préfectoral en date du 19 mai 2026, les conseils municipaux sont convoqués le vendredi 5 juin 2026 afin de procéder à la désignation des délégués titulaires supplémentaires et suppléants en vue de l'élection de trois sénateurs prévue le dimanche 27 septembre 2026.

Dans les communes de 1000 à 8999 habitants, la désignation des délégués et de leurs suppléants est réalisée à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne.

Pour la commune de Caumont-sur-Durance, il conviendra de désigner 15 délégués titulaires et 5 délégués suppléants.

Le conseil municipal ouï son rapporteur et après en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 2121-29,

Vu le décret n°2026-301 du 21 avril 2026 portant convocation électoraux pour l'élection des sénateurs,

Vu l'arrêté préfectoral en date du 19 mai 2026 fixant les modes de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner et à élire par commune en vue de l'élection des sénateurs le 27 septembre 2026,

- **DESIGNE** pour la commune de Caumont-sur-Durance les délégués titulaires et suppléants dont les noms suivent :

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 084-218400349-20260605-02050626-DE

Nom et prénom de l'élu(e)	Liste sur laquelle il/elle figurait	Mandat de l'élu(e) [2]
MOREL Claude	Liste Caumont sénatoriales	Délégué Titulaire
DANON Joséphine	Liste Caumont sénatoriales	Déléguée Titulaire
TEXIER Jérémy	Liste Caumont sénatoriales	Délégué Titulaire
ABBES Sylvie	Liste Caumont sénatoriales	Déléguée Titulaire
LUSTENBERGER Jean-Luc	Liste Caumont sénatoriales	Délégué Titulaire
JOUMOND Magali	Liste Caumont sénatoriales	Déléguée Titulaire
NAMAR Fouad	Liste Caumont sénatoriales	Délégué Titulaire
ABBRUZZO Angélique	Liste Caumont sénatoriales	Déléguée Titulaire
CLOCHER Georges	Liste Caumont sénatoriales	Délégué Titulaire
MALLEM Nassera	Liste Caumont sénatoriales	Déléguée Titulaire
GUILLOT Bernard	Liste Caumont sénatoriales	Délégué Titulaire
RIGAUD Sandrine	Liste Caumont sénatoriales	Déléguée Titulaire
SEVESTRE Vincent	Liste Caumont sénatoriales	Délégué Titulaire
BAILLUET Véronique	Liste Caumont sénatoriales	Déléguée Titulaire
ROUBAUD Marc	Liste Caumont sénatoriales	Délégué Titulaire
RIPOLL Arnaud	Liste Caumont sénatoriales	Délégué Suppléant
LIBES Dominique	Liste Caumont sénatoriales	Déléguée Suppléant
LLORCA Benoit	Liste Caumont sénatoriales	Délégué Suppléant
HOSTALERY Sophie	Liste Caumont sénatoriales	Déléguée Suppléant
BARRAUD-GONZALEZ Fabien	Liste Caumont sénatoriales	Délégué Suppléant

Fait à Caumont-sur-Durance, le 05 juin 2026

Le Maire
Claude MOREL

La Secrétaire de séance
Magali JOUMOND

MAIRIE DE CAUMONT-SUR-DURANCE (VAUCLUSE)

Toute personne qui désire contester la présente décision peut saisir le Tribunal Administratif de Nîmes d'un recours contentieux dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Elle peut également faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'auteur de la décision. Ces démarches prolongent le délai de recours contentieux qui doit être introduit dans le délai de deux mois qui suit la réponse. L'absence de réponse au terme de deux mois vaut rejet implicite. Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.